COLLECTION DE L'IDEST

2

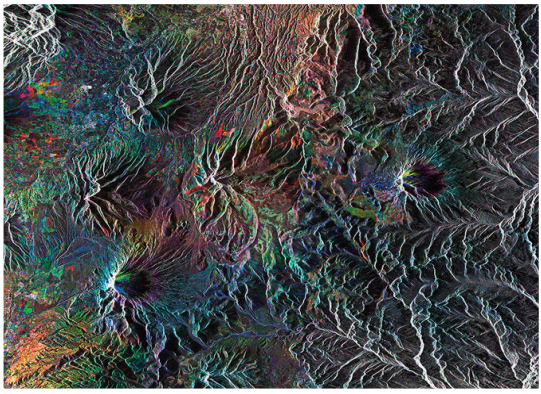

TIC

INNOVATION ET DROIT INTERNATIONAL

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

SOUS LA CO-DIRECTION DE
PHILIPPE ACHILLEAS ET WILLY MIKALEF

EDITIONS A.PEDONE

T I C

INNOVATION
ET DROIT INTERNATIONAL

TECHNOLOGIE
DE L'INFORMATION
ET DE LA
COMMUNICATION

Sous la co-direction de

Philippe ACHILLEAS et Willy MIKALEF

Editions A. PEDONE

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

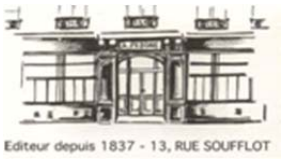

Tous droits, Tous pays

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017

I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

BIOGRAPHIES DES AUTEURS

Philippe ACHILLEAS

Philippe Achilleas est Professeur des universités en droit public à l'Université de Caen - Normandie. A l'Université Paris Sud, il a créé, en partenariat avec les milieux professionnels et institutionnels, un pôle d'enseignement et de recherche sur le droit de l'espace et des télécommunications lequel s'est traduit par la création du Master 2 en droit des activités spatiales et des télécommunications ; de l'Institut du Droit de l'Espace et des Télécommunications (IDEST) ; et de la Chaire internationale sur le droit de l'espace et des télécommunications. Il enseigne par ailleurs dans de nombreuses universités et grandes écoles en France et à l'étranger. Philippe Achilleas a aussi travaillé dans le cadre de plusieurs contrats de recherche nationaux, européens et internationaux pour conduire des études universitaires en lien avec les grandes institutions et entreprises du secteur de l'aérospatial et de l'écosystème numérique. Philippe Achilleas est membre de la délégation française au Comité des Nations Unies sur les utilisations de l'espace (CUPEEA).

Carmen ACHIMESCU

Carmen-Gina Achimescu enseigne le droit international public et le droit européen des droits de l'homme à la Faculté de droit de l'Université de Bucarest et au Collège Juridique Franco-Roumain d'Etudes européennes. Titulaire d'un doctorat en droit des Universités de Bucarest et de Montpellier 1 (2013), elle a rédigé une thèse relative à la juridiction des États. Ses travaux de recherche scientifique portent actuellement sur les rapports des systèmes de droit dans l'ordre juridique international.

Eric ADJA

Eric Adja est Directeur Adjoint de la Francophonie économique et numérique au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à Paris.

Titulaire d'un doctorat en sciences du langage de l'Université Paris 7 Denis-Diderot (2005) et d'un DEA en Information scientifique et technique, option Génie linguistique (2000), il a occupé les fonctions de Directeur de l'ONG internationale Innovations et Réseaux pour le Développement (IRED) à Genève (2002-2005), Conseiller du Président de la République du Bénin, Professeur Assistant à l'Université d'Abomey-Calavi, chercheur invité au Laboratoire Langues et Cultures d'Afrique noire du CNRS à Villejuif (2007-2011) et de Directeur général par intérim de l'Observatoire international des transferts de fonds des migrants (OITFM), auprès du Bureau mondial de coordination des Pays les Moins Avancés à New-York (2011-2014).

Emmanuel ADJOVI

Ancien élève de l'ENA, Emmanuel V. Adjovi est titulaire d'un doctorat en droit, d'un Certificat en informatique juridique, du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA) et d'un Certificat en journalisme. Il est un spécialiste de cyberdroit et de politiques des Technologies de l'information et de la Communication.

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

Depuis 2010, il officie comme Spécialiste de programme « Société de la formation » à l'OIF qu'il a rejointe, il y a 15 ans. Il est principalement responsable de la gouvernance de l'Internet, de la cybersécurité, de la transition de l'audiovisuel vers le numérique et de la régulation des communications électroniques et de l'économie numérique.

Il est le représentant de l'OIF au sein du *Governmental Advisory Committee* (GAC) de l'ICANN. Il coordonne également la participation des acteurs francophones à l'élaboration des politiques publiques aussi bien au niveau de l'ICANN que d'AfriNIC, l'organisme en charge du Registre Internet d'Afrique. Il est professeur-invité à l'Ecole Supérieure Africaine des TIC (ESATIC) d'Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Avant de prendre en charge le dossier « société de l'information », il a géré de 2002 à 2010 le programme médias de l'OIF avec des projets d'implantation de « radios locales » et de développement de la régulation et de l'autorégulation des médias.

Il a aussi exercé comme Journaliste, Directeur adjoint et secrétaire de rédaction de l'Agence Proximités, puis comme Chargé de Recherche à la Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et enseignant-vacataire à l'Université de Reims, Champagne-Ardenne (France). Il est l'auteur de plusieurs publications.

Karim BOULMELH

Karim Boulmelh est Counsel dans le Département Litiges et Arbitrage de Baker & McKenzie à Paris. Karim est spécialisé en contentieux des affaires et risques industriels. Il assiste et représente les clients tant devant les juridictions étatiques qu'en arbitrage commercial interne et international que ce soit dans le cadre des principaux règlements et institutions d'arbitrage (CCI, CNUDCI, AAA, CIRDI, OHADA) ou devant des tribunaux arbitraux ad hoc. Karim intervient dans les litiges liés à des secteurs d'activités tels que les télécommunications, l'énergie et gaz industriels, l'aéronautique, l'industrie satellitaire, etc.

Sa pratique régulière porte sur les grands projets industriels ou d'infrastructure, les contrats commerciaux, le droit de la construction et le droit du commerce international. Il intervient également régulièrement dans les litiges post-acquisition, les actions en concurrence déloyale et parasitisme et les ventes internationales de marchandises. Il assiste également les clients au stade du conseil et du précontentieux, notamment pour la rédaction et la négociation de contrats complexes relatifs à des projets industriels ou d'infrastructures, tels que les contrats BOT, EPC/EPCM ou les contrats de concession, de consortium et de joint-venture.

Dragos COSTESCU

Dragos-Nicolae Costescu est chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Bucarest, au sein de laquelle il enseigne le droit des nouvelles technologies et l'Informatique juridique. Titulaire d'un doctorat, il a rédigé une thèse relative à la protection des données personnelles dans le système de la CEDH. Il consacre aujourd'hui ses activités de recherche au droit de l'Internet et à la criminalité informatique. Depuis 16 ans, il exerce également la profession de notaire public.

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

Ahmed DAHMANI

Ahmed Dahmani est maître de conférences à l'Université Paris Sud - Paris Saclay. Il est membre de l'EA Collèges d'études interdisciplinaires-IDEST. Depuis une dizaine d'années, ses recherches portent sur les technologies numériques, les capabilités et le développement. Il a codirigé l'ouvrage "*La démocratie à l'épreuve de la société numérique*", Paris, Karthala, 2007.

François DUBUISSON

François Dubuisson est professeur à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et membre du Centre de droit international de la même université. Il enseigne le droit international, le droit d'Internet et le droit de la propriété intellectuelle. Il tient au Journal européen des droits de l'homme la Chronique annuelle « *Société de l'information, médias et liberté d'expression* ». Il est président du Réseau francophone de droit international (RFDI).

Ekaterina FINKEL

Ekaterina Finkel est Collaboratrice au sein du Département Litiges et Arbitrage chez Baker & McKenzie à Londres. Elle intervient en contentieux tant devant les juridictions étatiques qu'en arbitrage international commercial et d'investissement, notamment sous les auspices du CIRDI, de la CCI, de la LCIA ou en application des règles CNUDCI. Ekaterina revient de neuf mois passés en détachement au sein du département contentieux au sein de Shell. Elle a également effectué par le passé un détachement de six mois auprès de la Cour d'Appel d'Angleterre.

Avant de rejoindre Baker & McKenzie, Ekaterina a assisté un certain nombre d'arbitres en tant que secrétaire du tribunal arbitral et a enseigné l'arbitrage international (l'arbitrage commercial et l'arbitrage d'investissement) à King's College London pendant trois ans. Elle est titulaire d'un DEA de droit international privé de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et d'un LLM en droit international de l'arbitrage de King's College London.

Ion GALEA

Ion Galea est maître de conférences à la Faculté de droit de l'Université de Bucarest au sein de laquelle il enseigne le droit international public et le droit des organisations internationales. Il est titulaire d'une thèse de doctorat relative à l'emploi de la force dans le droit international, ainsi que d'un projet de recherche postdoctorale sur le thème de l'application du droit international humanitaire dans les opérations antiterroristes. Ion Galea a occupé la fonction de Directeur général des affaires juridiques au sein du Ministère des affaires étrangères de Roumanie entre 2010 et 2016.

Yvon HENRI

Yvon Henri occupe actuellement le poste de chef du Département des services spatiaux (SSD) du Bureau des radiocommunications (BR) à l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). A ce titre, il est responsable de l'enregistrement, de la reconnaissance et de la protection internationale des assignations de fréquences à l'ensemble des systèmes et réseaux à satellites commerciaux, gouvernementaux ou scientifiques. Différents postes de management de haut niveau tant dans le secteur

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

public que privé, ainsi qu'au sein d'organisations intergouvernementales (France Telecom (Paris, France), INTELSAT (Washington DC, USA), UIT (Genève, Suisse)) lui ont permis d'acquérir plus de trente ans d'expérience dans le secteur des télécommunications/TIC, particulièrement dans celui des télécommunications par satellite.

L'UIT est l'institution spécialisée des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication (TIC). L'UIT attribue dans le monde entier des fréquences radioélectriques et des orbites de satellite, élabore les normes techniques qui assurent l'interconnexion harmonieuse des réseaux et des technologies et s'efforce d'améliorer l'accès aux TIC pour les communautés mal desservies.

Patrick JACOB

Patrick Jacob est professeur de droit public à l'Université Versailles-Saint-Quentin, où il enseigne le droit international public. Titulaire d'une thèse de doctorat relative à l'imputation d'un fait à l'État en droit international de la responsabilité soutenue à l'Université Rennes 1, il consacre ses recherches au droit international de la responsabilité, au droit international des investissements ainsi qu'à l'appréhension par le droit de phénomènes institutionnels internationaux émergents, dont ceux liés à la gouvernance d'internet.

Fabienne JAULT-SESEKE

Fabienne Jault-Seseke est Professeur de droit privé et membre du DANTE à l'université de Versailles Saint-Quentin (Paris Saclay). Elle y est responsable du Master Droit international/Droit européen. Spécialiste de droit international privé, elle publie régulièrement dans ce domaine. Elle rédige notamment depuis plusieurs années le Panorama de Droit international privé au Recueil Dalloz. Membre du Réseau européen d'experts en droit (TEE), elle y codirige le Pôle de droit international privé. Membre de l'International Law Association (ILA), elle siège au sein du *Committee Protection of Privacy in Private International and Procedural Law*.

Elena LAZAR

Elena Lazar est docteure en droit et Professeur assistante à la Faculté de droit de l'Université de Bucarest au sein de laquelle elle enseigne le droit international public ainsi que le droit des organisations et des relations internationales. Elle enseigne également le droit du travail au sein du Collège Juridique Franco-Roumain Paris 1 - Panthéon Sorbonne. Titulaire d'une thèse de doctorat relative à la protection du droit à l'intimité des détenus dans le système CEDH, ses travaux de recherche portent sur le droit international public et plus particulièrement sur le droit pénal international. Elle exerce en tant qu'avocate dans les domaines du droit pénal et du droit du travail.

Jean-Michel LEDJOU

Jean-Michel Ledjou est maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Paris-Sud - Paris Saclay. Membre du CEI-IDEST ses travaux de recherches actuels portent sur les rapports entre communication et développement dans les pays du Sud. Il a notamment codirigé l'ouvrage « *Des réseaux et des hommes. Les Suds à l'heure des technologies de l'information et de la communication* », publié chez Karthala (2012).

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

Attila MATAS

M. Matas est le chef de la Division des Publications et de l'Enregistrement des Services Spatiaux du Bureau des radiocommunications de l'UIT. Il est responsable du traitement et de la publication des systèmes spatiaux OSG et non-OSG et des stations terriennes soumis par les administrations afin de les inclure dans le secteur formel des procédures de coordination ou d'enregistrement dans le Fichier de référence international des fréquences (MIFR).

M. Matas représente l'UIT au COPUOS et CCI des Nations Unies et participe activement à toutes les conférences mondiales des radiocommunications (CMR) depuis 1992. Lors de plusieurs CMR il a été le secrétaire des points de l'ordre du jour concernant l'attribution des fréquences et la réglementation du service de radionavigation par satellite et des capteurs spatiaux actifs ou passifs. Depuis la CMR-03, il est également le secrétaire de la réunion de consultation RES-609 du service de radionavigation par satellite dans la bande 1164-1215 MHz avec la responsabilité de la coordination des nouveaux systèmes de navigation par satellite.

M. Matas est ingénieur radio diplômé de l'Université technique Tchèque de Prague.

Willy MIKALEF

Willy Mikalef est avocat au sein du cabinet Bird & Bird. Fort de différentes expériences au sein de cabinets d'avocats à Paris et à Londres, d'une organisation intergouvernementale et d'entreprises majeures dans les secteurs de l'Internet, des Télécoms et du Satellite, il intervient sur des questions réglementaires et contractuelles complexes. Il associe son expertise en matière de protection des données personnelles à sa connaissance approfondie de la régulation des Télécoms. Par ailleurs, il représente les clients dans le cadre de procédures devant différents régulateurs et juridictions.

Willy Mikalef est titulaire du Master 2 Droit des Activités Spatiales et des Télécommunications (Promotion Thales Alenia Space) de l'Université Paris Sud ainsi que du Master 1 Droit des Affaires de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. En 2008, il a obtenu un diplôme en mandarin de l'Université Jiaotong de Shanghai ainsi qu'un diplôme en droit chinois de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Chine.

Il contribue régulièrement à des publications juridiques nationales et internationales. Il a codirigé le premier numéro de la collection de l'IDEST, « *Pratiques juridiques dans l'industrie aéronautique et spatiale* » publié chez Pedone (2014).

Anne-Thida NORODOM

Anne-Thida Norodom est professeur à l'université de Rouen, co-directrice du Centre universitaire rouennais d'études juridiques et co-responsable du Master 2 Droit public approfondi. Elle dispense actuellement dans cette université des cours en droit international public pour l'essentiel, assure un séminaire à l'université Panthéon-Assas sur le système onusien ainsi qu'un cours de droit international des services publics à l'université Paris V.

Sa thèse portant sur « l'influence du droit des Nations Unies sur le développement du droit international » lui a permis de se spécialiser dans le droit des organisations

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

internationales, le maintien de la paix et de la sécurité internationales et, dans le cadre de cette analyse globale, de réfléchir à la question de l'interaction des systèmes juridiques.

Ses recherches se poursuivent dans ces domaines explorant encore davantage les thèmes du droit des Nations Unies et du pouvoir normatif des organisations internationales mais s'étendent à d'autres questions du droit international (administration territoriale, décolonisation, peuples autochtones, etc.).

Le cyberespace constitue aujourd'hui son principal domaine de spécialisation. A ce titre, elle a pu dispenser des séminaires, organiser et participer à des colloques et publier deux ouvrages sur les enjeux juridiques internationaux d'Internet : gouvernance, droit applicable, cybersécurité et diversité culturelle notamment.

Ed POULTON

Ed Poulton est Associé dans le Département Litiges et Arbitrage de Londres. Ed gère des arbitrages commerciaux et des arbitrages liés aux traités d'investissement tout comme des contentieux complexes devant des juridictions nationales. Il est intervenu en tant qu'avocat dans de nombreuses instances arbitrales dans le cadre des principaux règlements et institutions d'arbitrage. Ed a également été arbitre dans de multiples arbitrages. Ed assiste des clients dans de nombreux secteurs, dont celui des télécommunications. Ed a récemment assisté des investisseurs dans deux arbitrages CIRDI, mécanisme supplémentaire contre l'État du Mexique. Ed est décrit par Chambers & Partners (2015) comme un « *avocat effectif et mesuré (...) brillant et expert, avec une bonne propension à déceler les faiblesses au sein de la partie opposée.* »

Hanitra RANDRIANASOLO-RAKOTOBE

Hanitra Randrianasolo-Rakotobe est maître de conférences à l'Université Paris Sud - Paris Saclay. Elle est membre de l'EA Collèges d'études interdisciplinaires-IDEST. Ses recherches portent sur les impacts des technologies numériques sur les capacités potentielles et effectives composant le concept de « *liberté de choix de vie* ». Le cadre général étant le développement vu comme « *un processus d'expansion de cette liberté* ». Elle a codirigé l'ouvrage « *Des Réseaux et des hommes. Les Suds à l'heure des TIC* », publié chez Karthala (2012).

Jean-Alexandre SILVY

Diplômé en droit public économique et en contentieux administratif, Jean-Alexandre Silvy a été juriste d'entreprise dans le secteur public (2001-2007) avant d'intégrer la magistrature administrative. Conseiller, puis Premier conseiller spécialisé dans le contentieux fiscal au sein du tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2008-2013), il a exercé, au sein du Secrétariat général du Gouvernement, les fonctions de commissaire du Gouvernement auprès de la CNIL de janvier 2013 à septembre 2016. Dans ce cadre, il a occupé, de juin 2014 à mai 2015, la fonction d'expert national auprès du comité consultatif de la convention 108 (T-PD) du Conseil de l'Europe.

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

AVANT-PROPOS

PHILIPPE ACHILLEAS
Professeur de droit public
Directeur de l'IDEST

En 2015, nous fêtions les 150 ans de la Conférence télégraphique internationale qui a donné naissance à la doyenne des organisations internationales à vocation universelle, aujourd'hui l'Union internationale des télécommunications (UIT), en consacrant l'une des branches les plus anciennes du droit international : le droit des télécommunications.

Le droit des télécommunications est longtemps resté caractérisé par des enjeux techniques relevant de la compétence exclusive de l'UIT. L'importance économique du secteur marqué par la dynamique de la libéralisation a conduit à envisager ce droit sous l'angle du commerce international par l'application des règles de l'OMC. Avec la globalisation des communications, le droit des espaces, trouve également à s'appliquer, en particulier le droit de la mer, pour la pose des câbles sous-marins, et le droit de l'espace, pour la fourniture de communications par satellite.

Avec l'arrivée de l'informatique, le droit des télécommunications est englobé dans un ensemble plus large, le droit des technologies de l'information et de la communication (TIC), lui-même refondu dans le droit du numérique, lequel couvre l'ensemble des réseaux, des équipements, des services et des applications de la société de l'information.

En 2003, l'ONU convoquait le Sommet mondial sur la Société de l'information (SMSI). Ce plus grand sommet alors jamais organisé par l'ONU a démontré l'importance du numérique pour le développement des sociétés et des individus. L'essor des applications dans tous les domaines, de la santé à l'éducation en passant par le commerce et l'administration, témoigne de la place centrale qu'occupe le numérique dans nos vies. L'avènement de la société numérique appelle par ailleurs une réflexion sur la gouvernance internationale. Dans le même temps, la couverture numérique des territoires ainsi que la mise en place d'une société de l'information inclusive, encouragée par l'ONU et l'UIT, ont ouvert la voie à de nouvelles menaces, plaçant la sécurité au cœur du débat.

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

Ce second volume de la Collection de l'IDEST met ainsi l'accent sur les questions de gouvernance, de développement et de sécurité que soulèvent les TIC et l'écosystème numérique sous l'angle du droit international. La diversité des thèmes abordés traduit l'importance et la transversalité des enjeux liés à l'avènement d'une société de l'information inclusive que l'ONU appelait de ses vœux lors du lancement du SMSI.

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

PRÉFACE

FRANÇOIS RANCY
Directeur du Bureau des radiocommunications
à l'Union Internationale des Télécommunications

Sous l'effet de l'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication (TIC), la transformation numérique de nos sociétés est en marche. Elle modifie les rapports sociaux, les modes de production et d'échange du savoir, les modes d'organisation du travail et de la vie publique et privée. Elle se moque des frontières et des cadres juridiques nationaux. Elle est propulsée par des géants technologiques dont le chiffre d'affaire (et le pouvoir qui l'accompagne) est supérieur au PIB de la plupart des pays. Elle bouleverse le présent à un rythme effréné sans se préoccuper de réfléchir sur la pérennité de ce qui se construit sous nos yeux.

Pour autant, cette transformation est éminemment fragile.

Elle se construit sur des ressources limitées nécessaires à la connexion permanente d'un nombre sans cesse croisant d'individus et d'objets : le spectre des fréquences radioélectriques, les noms de domaine internet ou les ressources de numérotation. La gouvernance de ces ressources afin de s'adapter aux changements technologiques, le rôle des États et des gouvernements dans cette gouvernance, font l'objet d'âpres discussions au plan international.

Au centre de ces discussions et de celles concernant la gouvernance d'internet, se trouvent la question de la régulation des contenus par les États, avec ses implications sur la diversité culturelle et linguistique, la liberté de communication et la démocratie, la question de la sécurisation des communications et des droits des citoyens à la protection des données personnelles qui les concernent.

Ces discussions semblent nous mener progressivement devant un choix impossible entre surveillance tous azimuts par les États et les fournisseurs de service internet, et cybercriminalité et cyber-terrorisme sans garde-fous. La ressource rare dont il est question ici est la confiance des utilisateurs dans l'écosystème numérique.

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

Les articles qui suivent nous ouvrent quelques perspectives pour mieux comprendre les enjeux et les réponses possibles à ces questions afin de construire un écosystème numérique accepté et durable, fondé sur un droit international universel qui puisse être transposé dans les législations de tous les pays. Un grand merci à Philippe Achilleas, qui a assuré la direction scientifique de cette entreprise éminemment salutaire.

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

TABLE DES MATIÈRES

Biographies des auteurs 3

Avant-propos
Philippe ACHILLEAS 9

Préface
François RANCY 11

PARTIE I.
T I C, INNOVATION ET GOUVERNANCE INTERNATIONALE

Vous avez dit international ? Remarques sur quelques évolutions récentes de la gouvernance d'Internet
Patrick JACOB 15

La gouvernance d'Internet à la lumière de la Convention européenne des droits de l'homme
Dragoș COSTESCU et Carmen Gina ACHIMESCU 31

Big Data et protection des données personnelles : de la responsabilité de l'Etat à la responsabilisation de l'internaute.
Anne-Thida NORODOM 55

L'accès à la justice des utilisateurs des réseaux sociaux
Fabienne JAULT-SESEKE 75

Les dispositions du Règlement des Radiocommunications de l'UIT se rapportant aux services spatiaux
Yvon HENRI et Attila MATAS 89

PARTIE II.
TIC, INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

Les technologies de l'information et de la communication : quel apport pour le développement en Afrique ?
Ahmed DAHMANI et Jean-Michel LEDJOU
et Hanitra RANDRIANASOLO-RAKOTOBE 129

Les protections de droit international offertes par les Etats pour encourager les investissements dans le secteur des TIC : arbitrage CIRDI sur le fondement d'un traité bilatéral d'investissement
Ekaterina FINKEL, Ed POULTON et Karim BOULMELH 143

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

Soutenir la diversité culturelle et linguistique dans la société mondiale de l'information : exemple de l'OIF
Eric ADJA et Emmanuel ADJOVI 163

Les satellites au service du développement : le positionnement du droit de l'espace
Philippe ACHILLEAS 185

PARTIE III.
TIC, INNOVATION ET SÉCURITÉ

Encadrement des transferts internationaux de données : l'approche européenne
Jean-Alexandre SILVY 199

L'Internet des Objets à l'épreuve du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles
Willy MIKALEF 223

Les mesures de surveillance étatiques confrontées aux droits fondamentaux
François DUBUISSSON 237

La riposte à une cyberattaque « terroriste » relève-t-elle du paradigme du conflit armé ?
Ion GÂLEA 263

Juridiction et cybercriminalité – défis et controverses
Elena LAZAR 283

© Editions A. PEDONE – PARIS – 2017
I.S.B.N. 978-2-233-00835-0

En 2003, les Etats, les organisations internationales et la société civile se réunissaient dans le cadre du Sommet mondial sur la Société de l'information (SMSI). Ce plus grand sommet alors jamais organisé par l'ONU a démontré l'importance du numérique pour le développement des sociétés et des individus. L'essor des applications dans tous les domaines, de la santé à l'éducation en passant par le commerce et l'administration, témoigne de la place centrale qu'occupe le numérique dans nos vies. Le SMSI a mis en lumière deux objectifs pour le développement des réseaux et des applications numériques : la lutte contre la fracture numérique et la gouvernance de l'Internet.

Alors que la gouvernance internationale de l'Internet et des réseaux numériques reste encore très embryonnaire, la connexion de tous les villages de la planète est désormais une réalité et les usages du numérique se multiplient dans tous les domaines. Dans le même temps, la couverture numérique des territoires ainsi que la mise en place d'une société de l'information inclusive ont ouvert la voie à de nouvelles menaces, plaçant la sécurité au cœur du débat.

Cet ouvrage met l'accent sur les questions que soulève le développement des TIC et de l'écosystème numérique sous l'angle du droit international du point de vue de la gouvernance, du développement et de la sécurité.

La diversité des thèmes abordés traduit l'importance et la transversalité des enjeux liés à l'avènement d'une société de l'information inclusive que l'ONU appelait de ses vœux lors du lancement du SMSI.

Liste des auteurs :
Philippe ACHILLEAS, Carmen ACHIMESCU, Eric ADJA, Emmanuel ADJOVI, Karim BOULMELH, Dragos COSTESCU, Ahmed DAHMANI, François DUBUISSON, Ekaterina FINKEL, Ion GALEA, Yvon HENRI, Patrick JACOB, Fabienne JAULT-SESEKE, Elena LAZAR, Jean-Michel LEDJOU, Attila MATAS, Willy MIKALEF, Anne-Thida NORODOM, Ed POULTON, Hanitra RANDRIANASOLO-RAKOTOBE, Jean-Alexandre SILVY.

Crédit photo : Agence Spatiale Européenne

Cet ouvrage a été réalisé avec le soutien de la Chaire internationale du droit de l'espace et des télécommunications.

ISBN 978-2-233-00835-0

34 €